

<p>Données règlementaires</p>	<p>L'assistant de soins en gériatrie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques.</p> <p>Son intervention s'effectue dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de soins de suite et réadaptation cognitivo-comportementaux et les USLD.</p> <p>L'assistant de soins assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement.</p> <p>Les activités exercées au quotidien par l'assistant de soins en gériatrie relèvent des quatre registres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement, soutien et aide individualisée ; - soins quotidiens ; - réhabilitation et stimulation des capacités ; - communication et relation à l'environnement.
<p>La certification</p>	<p>Une attestation individuelle de suivi de la totalité de la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gériatrie sera délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire. Elle comportera l'identité du stagiaire, l'identification de l'organisme de formation, les noms et qualités du signataire de l'attestation ainsi que les dates de la formation suivie par le stagiaire.</p> <p>Une attestation similaire de suivi partiel de la formation pourra être remise en cas d'interruption justifiée. Ce document précisera, en outre, le nombre d'heures et les domaines de formation réalisés ainsi que le nombre d'heures et les domaines de formation restant à suivre par le stagiaire.</p>
<p>Dispenses et allègements</p>	<p>La formation d'une durée de 140 heures doit être suivie en totalité, sans possibilité d'allègements, y compris pour les professionnels disposant déjà d'une partie des compétences visées.</p>
<p>Les débouchés</p>	<p>Cette formation permet aux professionnels d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gériatrie afin d'offrir aux professionnels des outils contribuant à un accompagnement optimal des personnes malades et de leurs aidants.</p>
<p>Prérequis</p>	<p>Être aides-soignants (AS) ou aides médico-psychologiques (AMP) ou auxiliaires de vie sociale (AVS), en situation de demande d'emploi.</p>

Modalités et délais d'accès	La formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie est accessible aux aides-soignants (AS), aux aides médico-psychologiques (AMP) et auxiliaires de vie sociale (AVS), en situation de demande d'emploi.
Statuts et effectifs	Aides-soignants demandeurs d'emploi. Aides médico-psychologiques demandeurs d'emploi. Accompagnants éducatifs et sociaux demandeurs d'emploi. Auxiliaires de vie sociale demandeurs d'emploi. 15 places sur le quota de la formation initiale (financement Région).
Objectifs généraux	La formation d'adaptation à la fonction d'assistant de soins en gérontologie apporte aux professionnels visés les savoirs et savoir-faire relatifs à la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées permettant un accompagnement adapté des personnes atteintes de cette maladie, au regard des référentiels d'activités et de compétences définis. Elle intègre des connaissances et techniques de réhabilitation récentes et est actualisée régulièrement au regard des évolutions des connaissances, de la réglementation ou des pratiques.
Objectifs pédagogiques	Cette formation vise à l'acquisition des compétences prévues par le référentiel de compétences, au regard du référentiel d'activités.
Durée de la formation	Sa durée est de 140 heures. Les volumes horaires indiqués, pour les domaines de formation 1 et 5, peuvent donner lieu à des ajustements (dans la limite de 7 heures) par les établissements de formation en fonction de l'adaptation de leur projet pédagogique aux besoins de formation repérés.
Contenu de la formation	Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne. Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie. Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues. Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé. Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.
Méthodes pédagogiques mobilisées	Les méthodes pédagogiques mises en œuvre associent des exposés « techniques », des ateliers pratiques de mise en situation, des phases d'accompagnement dans l'acquisition des compétences. Elles favorisent également les échanges de pratiques professionnelles entre les stagiaires, en fonction de leurs expériences.

<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>En début de la formation, un tour de table pour identifier les attentes, mesurer le niveau de connaissances et de compétences sur le sujet et adapter le contenu de l'action de formation en conséquence.</p> <p>Pendant la formation, une évaluation formative pour surveiller, soutenir et perfectionner les capacités, par du questionnement oral, des quiz, des exercices d'application à l'issue de chaque thématique/module.</p> <p>En fin de formation, une évaluation sommative pour valider et reconnaître les connaissances, les habiletés et les compétences, par des questionnaires portant sur les acquis, mais aussi portant sur la satisfaction des participants et les besoins exprimés pour d'éventuelles suites à la formation.</p>
<p>La formation en chiffre (Promotion 2023)</p>	<p>Taux d'obtention du diplôme : Néant Taux de satisfaction des stagiaires : 86% Taux d'interruption de la formation : 0 Taux d'abandon : 0 Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation : 10%</p>
<p>Dates de la prochaine session</p>	<p>Du 17 novembre 2023 au 14 décembre 2023.</p>
<p>Lieu</p>	<p>EMAP Bois d'Olives (Saint Pierre).</p>
<p>Tarifs</p>	<p>Pour les demandeurs d'emploi : financement par la Région Réunion et le Fonds Social Européen et dont le nombre de places est limité. Reste à charge : 0€.</p>
<p>Contacts</p>	<p>Accueil : 0262 96 95 30 ; accueil@emap.re . Responsable de formation : Sabrina HUET – shuet@emap.re .</p>
<p>Accessibilité</p>	<p>Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap : referenthandicap@emap.re .</p>